

Procès-verbal de l'AGO 2023

De l'association Sous les Tilleuls

Le 17 mars 2023 à 18h10, les membres du bureau de l'association « Sous les Tilleuls » ont accueilli les participants à l'assemblée générale ordinaire de l'association.

23 personnes ont été présentes. **7** procurations ont été présentées.

L'assemblée générale désigne Mme ROUSSEAU-GOUTAL Cristine en qualité de présidente de séance et Mme MARIAN Françoise en qualité de secrétaire de séance.

Mme ROUSSEAU-GOUTAL rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

Première partie

- **Rapport moral de la Présidente**
- **Rapport d'activité des salariées de l'association et de la Secrétaire**
- **Rapport financier du Trésorier**
 - Présentation du compte de résultat 2022 et du budget prévisionnel 2023
 - Approbation du budget prévisionnel
 - Fixation du montant de la cotisation d'adhésion annuelle

Deuxième partie

- **Perspectives 2023**
- **Questions diverses**
- **Renouvellement des mandats des membres du Bureau, membres sortants et élection de nouveaux membres le cas échéant**

Première partie

Le rapport moral de la Présidente :

Au point de vue général

Cette année 2022, post crise sanitaire, a pleinement fonctionné. Avec de nouvelles propositions d'ateliers à l'EVS, la philo, l'éveil musical et corporel, le laborARToire, la broderie, qui ont été très appréciés.

Cette année a vu se mettre en place le projet initié par la fédération des Foyers Ruraux : « Portrait de Mamans, mais pas que », projet suivi par 9 EVS de la Haute Garonne, qui a vu naître à sa suite « Un temps pour Elles » à Sous Les Tilleuls.

2022 a vu l'ouverture des ateliers de l'EsTraPaCol, une belle réussite.

Côté partenaires

De nombreux projets sont venus consolider le partenariat avec la Biblio-Ludothèque, tels que : donner la possibilité aux membres de l'Adoclub de venir chercher des jeux et des livres sur leurs mercredis en autonomie, les projets et événements culturels et l'aménagement de la cour commune. À ce titre, la directrice a participé aux ateliers de la démocratie participative initiés par la mairie de Paulhac dans le but d'un aménagement de la cour commune entre les locaux de SLT et de la Biblio-Ludothèque.

Et pour la structure, une ouverture partenariale d'importance avec la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) de même que le Pays Tolosan avec les ateliers anti-gaspi de Cocagne Alimen'Terre dispensés dans nos locaux.

Et pour l'EsTraPaCol, ouverture aussi avec des partenaires financiers mais aussi techniques comme le CD31 et le réseau des Tiers-lieux de la Région.

Côtés projet transition écologique

En 2022 a démarré le projet Vivre ensemble. Ce projet vous sera détaillé dans les perspectives 2023.

Il y a eu également l'ouverture des fresques du climat, animées par Magali Bury et la mise en place de la Grainothèque, projet porté par Christine et Sarah Fabre et Marie-Jo Bergé.

Côté café

2022 a vu l'ouverture des scènes ouvertes de l'espace café, un vendredi par mois, permettant aux artistes amateurs de présenter leurs productions musicales, théâtrales ou autres, en toute confiance et convivialités : 3 en 2022, que de bons moments pour tous !

Les apéro-terrasse ont toujours beaucoup de succès.

Et aussi toujours du succès pour « Le Printemps sous les Tilleuls » qui sont des animations et festivités autour d'une exposition des ateliers créatifs proposés par les participants aux ateliers de l'association.

Il y a eu aussi l'ouverture des « Petits Plats de Marine » : une proposition bénévole qui s'est déroulée de mai à juillet. Marine, une habitante de Paulhac s'est proposée de régaler toute personne inscrite avec un menu complet, un mercredi par mois. Chouette expérience pour l'habitante et pour tous les usagers qui ont pu goûter ces délicieux plats.

Quant à l'équipe de SLT

Il y a eu la réécriture en équipe du règlement intérieur. Et un travail pour mieux répartir les missions, avec des binômes qui fonctionnent très bien. Ce travail va se poursuivre par un séminaire en 2023.

Une formation BasiCompa a été donnée au trésorier et à la directrice par une intervenante de la Fédération des Foyers Ruraux avec l'apport d'un nouveau logiciel pour faciliter le travail du trésorier.

Et c'est toujours une équipe soudée, enthousiaste et pleines d'idées pour 2023.

Rapport d'activité des salariées de l'association et de la Secrétaire :

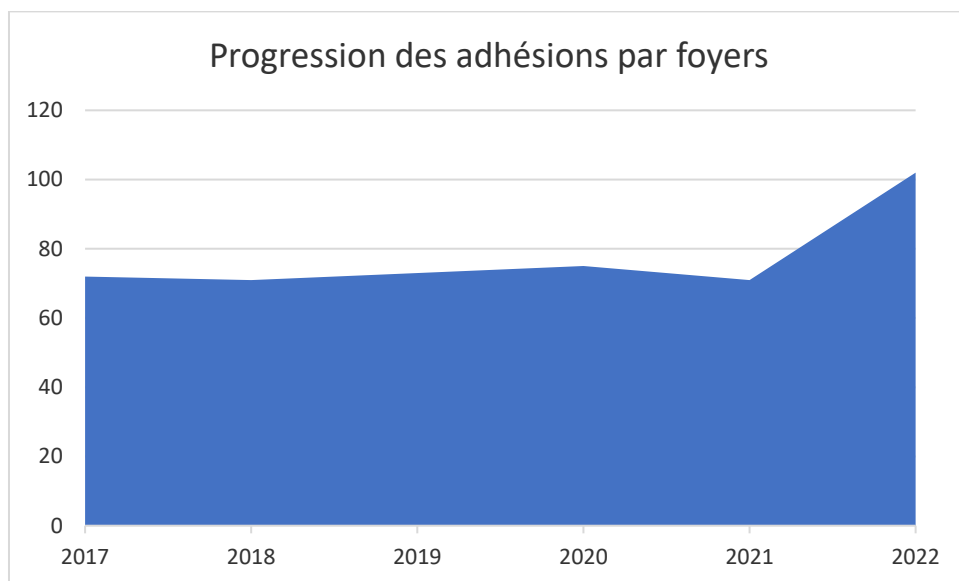
La Comm' de Sous les Tilleuls

Le site internet est actif et Sous les Tilleuls est en lien régulier avec la développeuse web pour corriger les bugs ou faire des améliorations. Les réseaux sociaux Facebook et Instagram sont également actifs avec des publications régulières.

La communication se déploie en 2023 sur de nouveaux canaux : LinkedIn, à la demande de nombreux usagers, la dépêche et le service comm' de la C3G.

Une réflexion de fond va être menée par Charlie pour développer la stratégie de comm' la plus efficace lui permettant de dégager du temps pour l'EsTraPaCol.

Les Adhérents

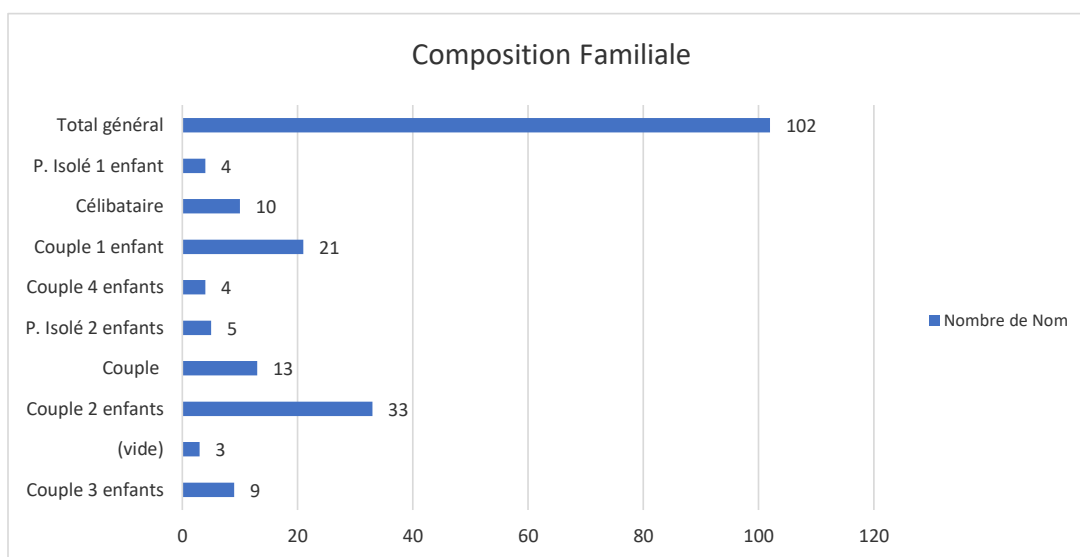


Hausse considérable des adhésions en 2022 due à l'ouverture des nouveaux espaces et activités.
A ce jour, nous comptons **102 foyers adhérents** ce qui correspond à **318 adhérents individuels**.

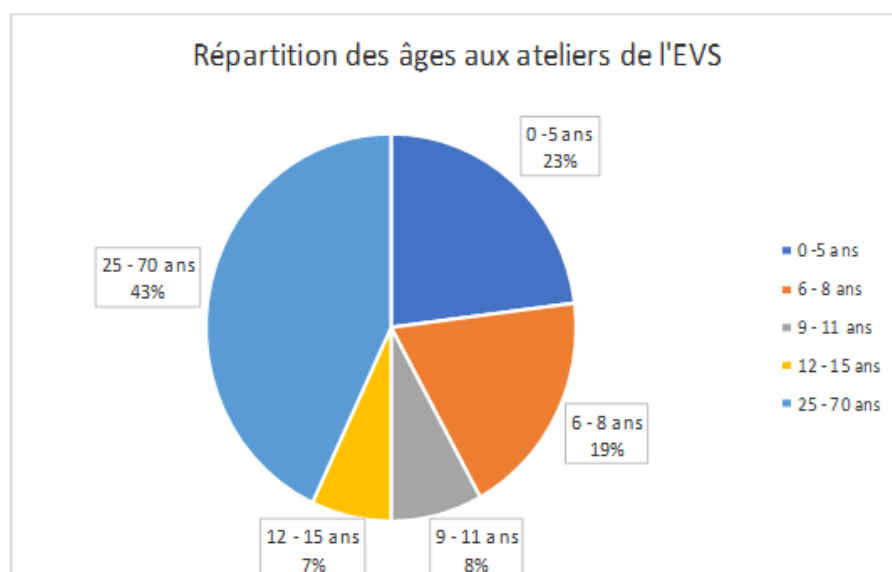
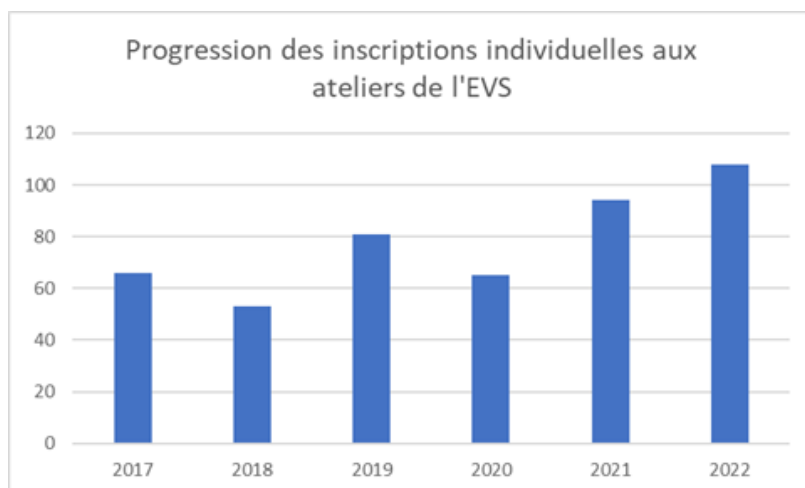
Tarifs pratiqués :

Le montant reste inchangé : 15€ et 10€ au tarif social. Cela reste une adhésion familiale.

Cette année, nous avons mis en place un renouvellement à la date anniversaire. Un rappel sera fait de façon individuelle pour renouveler l'adhésion.



Les Ateliers



Les foyers adhérents sont majoritairement des familles avec de jeunes enfants ou adolescents. On peut constater que cela joue sur la progression des inscriptions aux activités. On note cependant un équilibre dans les inscriptions des adultes par rapport aux inscriptions des enfants.

Tarifs des ateliers pratiqués sur 2022-2023 :

A partir de septembre 2023, nous changeons de formule pour le règlement des activités. Il sera désormais demandé un règlement sur l'année en 2 temps ainsi, 2 chèques sont récupérés à l'inscription sachant que si les usagers ne souhaitent pas poursuivre l'activité, les chèques seront restitués.

Le tarif, ramené à la séance, est de 5€, ce qui fait une moyenne de 30€ par trimestre.

Pour les ateliers parents-enfants, le tarif est appliqué à l'enfant et une participation de 2€ est demandée à l'adulte accompagnant. Un système spécifique est mis en place pour les assistantes maternelle (paiement à la séance et gratuité pour l'AM).

Les ateliers :

A ce jour, nous comptons 6 intervenants rémunérés pour 7 ateliers et 3 intervenantes bénévoles pour 5 ateliers.

Ateliers :

- **Anglais ludique** : (tous les vendredis)
Cet atelier s'est arrêté pour les adultes faute de participants, par contre, cela fonctionne bien pour les enfants qui sont assidus. Il y a même une liste d'attente.
- **Le LaborARToire** anciennement BricoEnfants (2X/mois) a toujours autant de succès. Suite à une demande des petits frères et sœurs, un 2^{ème} atelier a été mis en place (6/8 ans & 9/11 ans) les enfants sont très assidus.
- **L'atelier BricoAdos** : les Ados ont fait leur planning avec Marion (l'intervenante), ils peuvent venir tous les mercredis après-midi et sont en autonomie une fois par mois. Ils sont 6 maintenant à venir de façon très régulière.
- **L'Éveil sonore** (1X/mois) : 2 assistantes maternelles y viennent régulièrement avec les enfants qu'elles accueillent. Et il y a toujours 2 ou 3 mamans et leur enfant.
- **Le chant polyphonique** (tous les jeudis) : il y a toujours entre 8 & 12 personnes. Cet atelier fonctionne bien également. De nouvelles personnes ont intégré cette petite chorale.
- **L'atelier Broderie** : (2X/mois) il n'y a que 2 participantes qui sont très motivées.
- **L'atelier couture** (2X/mois) : là aussi 2 ateliers sont proposés, un pour les enfants à partir de 8 ans qui est complet depuis sa création, les enfants y viennent régulièrement. L'atelier pour adultes a commencé avec 2 participantes, une 4^{ème} est venue s'inscrire dernièrement.
- **Partage à 4 mains** : (1X/mois) : Atelier de partage de petites créations avec les tout petits et leur parent. Une maman vient très régulièrement à l'atelier avec son fils, d'autres mamans viennent de façon ponctuelle. Il y a toujours environ 2 petites familles à venir.
- **L'atelier cuisine Diet'** a bien fonctionné sur le 1^{er} trimestre mais, n'est pas reconduit car l'intervenante manque de temps. Elle repropose peut-être son atelier l'année prochaine.

Cette année, 4 nouveaux ateliers ont été proposés :

- **Eveil musical & corporel en famille** : (1X/mois) sur le 1^{er} trimestre, il y a eu entre 3 & 5 familles et depuis janvier, 2 à 4 familles par séances. Ces séances sont appréciées aussi bien par les petits que les grands !
- **L'atelier philo** : (1X/mois) sur le 1^{er} trimestre, il y a eu entre 4 & 6 enfants, depuis janvier 3 enfants viennent régulièrement.

Deux autres ateliers n'ont pas été retenus faute de participants après des propositions sur le 1^{er} trimestre.

- **L'atelier Sono Thérapie & Art Thérapie**
- **Les Communications Mystérieuses**, plutôt proposé sous forme de stage pendant les vacances scolaires.

L' ADOCLUB !

Marion, l'animatrice ados, intervient désormais trois mercredis par mois de 14h30 à 17h, hors vacances scolaires, pour proposer des activités à thèmes (cuisine, arts créatifs...)

Le dernier mercredi du mois étant dédié à l'Adoclub en autonomie, avec la possibilité pour les jeunes de se rendre à la biblio-ludothèque grâce à une convention établie entre les deux structures.

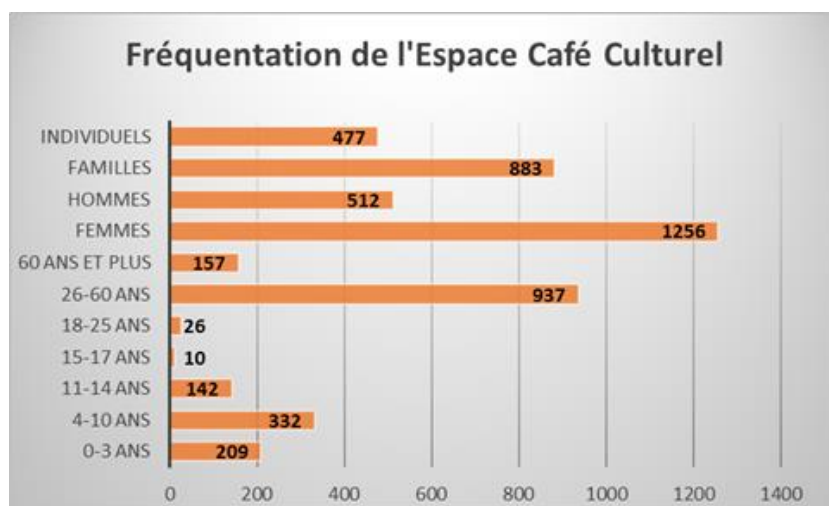
Des partenariats avec d'autres intervenant.e.s extérieur.e.s sont mis en place : animations diverses comme un atelier « Bloque la pub » qui sera proposé par Christine Fabre prochainement.

L'objectif pour 2023 est de revenir au projet initial de la structure : un projet passerelle permettant aux

CM2 de l'école de Paulhac de découvrir lors de petits temps dédiés cet espace et son fonctionnement. Ce projet ne peut aboutir qu'avec un partenariat soutenu avec l'ALAE et l'école.

La question de la mobilité des jeunes se pose toujours : en effet, il semble que le problème du déplacement inter-villages soit récurrent, restreignant ainsi l'accès aux différents points d'accueil des jeunes sur le territoire. Ce sera une question à approfondir avec les habitants.

Fréquentation de l'espace café



○ Plus de 1200 usagers sur l'année, venant de Paulhac et autres communes. Âges mixtes. On note une majorité de femmes et de familles, en lien avec les ateliers et les propositions autour des femmes et du soutien à la parentalité.

○ Résidant dans les villes de : PAULHAC – MONTASTRUC – MONTJOIRE – CEPET – ROQUESERIERE - St SULPICE – BUZET – GRAGNAGUE - ST GENIES BELLEVUE – LAUNAGUET – CASTELMAUROU – VILLEMATIER – MONTBERON – AZAS – PECHBONNIEU – BAZUS - VILLEMUR/TARN – ROQUEMORE – LA MAGDELAINE/TARN – St LOUP CAMMAS- TOULOUSE – ROUFFIAC TOLOSAN, BONDIGOUX...

Jours et Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 18h-20h

Mercredi : 9h-18h

Vendredi : 16h-20h (plus tard si animation)

Tarifs des consommations :

Les tarifs restauration et boissons sont affichés dans l'espace café.

La vente des boissons est réglementée par la licence Petite Restauration, accordée au café Sous les tilleuls par la préfecture en date du 16 octobre 2018. Les usagers et bénévoles doivent donc respecter les termes de cette licence et plus généralement toutes les réglementations en vigueur.

Les tarifs sont volontairement bas pour permettre la plus grande accessibilité à tous les publics.

Les mineurs de 11 à 18 ans **non accompagnés** doivent être à jour de la cotisation annuelle d'adhésion pour consommer (boissons non alcoolisées), participer ou bénéficier de certaines activités.

Les lieux doivent être respectés. Les enfants sont sous la responsabilité des parents (jouets éparpillés, chutes).

Tarifs des animations et / ou évènements payants

- Tarif adhérent : 4 € par personne, gratuit pour les enfants jusqu'à 8 ans inclus.
- Tarif non-adhérent : 8 € par personne, gratuit pour les enfants jusqu'à 8 ans inclus.

Un Temps pour Elles

Une rencontre mensuelle entre femmes avec un atelier suivi d'une auberge espagnole. Ce projet coconstruit avec les participantes rencontre un beau succès. Au total une vingtaine de participantes viennent régulièrement. Les retours sont très positifs : une vraie douceur, une parenthèse dans un quotidien chargé, à des effets rebond à bien d'autres endroits de ma vie.

En juillet, le projet sera mis à plat avec les participantes pour réfléchir ensemble de la suite à donner pour la rentrée 2023-2024. Coordonné bénévolement par Charlie pour le moment, certaines participantes commencent à se positionner pour faire équipe et permettre un déploiement plus large.

Bilan EsTraPaCol 2022

L'Espace de Travail Partagé et Collaboratif est ouvert depuis mars 2022 avec la volonté de soutenir l'envie et l'acte d'entreprendre. Entreprendre au sens large : développer un projet qu'il soit professionnel ou non.

Afin de rendre vivants ces mots, Charlie, la facilitatrice, est présente au quotidien. Personne ressource, elle écoute, accompagne, met en lien, oriente, anime et coordonne le lieu.

Quatre axes forts sous-tendent son travail :

- Animation du lieu créée sur mesure avec et pour les personnes qui poussent la porte,
- Prise en main du lieu par les usagers à travers des ateliers qu'ils animent eux-mêmes et le développement de communautés d'entraide sur des thématiques variées,
- Ancrage fort de Sous les Tilleuls dans son territoire en multipliant les partenariats avec des structures voisines : intervenants locaux, Auditorium, CBE, lycée L'Oustal,
- Montée en compétences des usagers via des pédagogies innovantes qui sortent des typologies classiques : échanges entre pairs, expérimentations, jeux sérieux ...

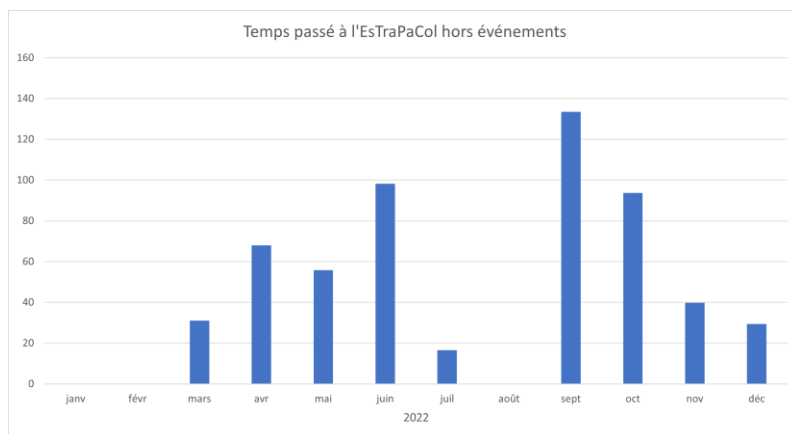
En 2022, le lieu a développé deux propositions :

- La réservation en individuel ou collectif de place pour travailler un projet
- Des événements type ateliers, formations, animés par la facilitatrice, des intervenants extérieur ou les usagers eux même.

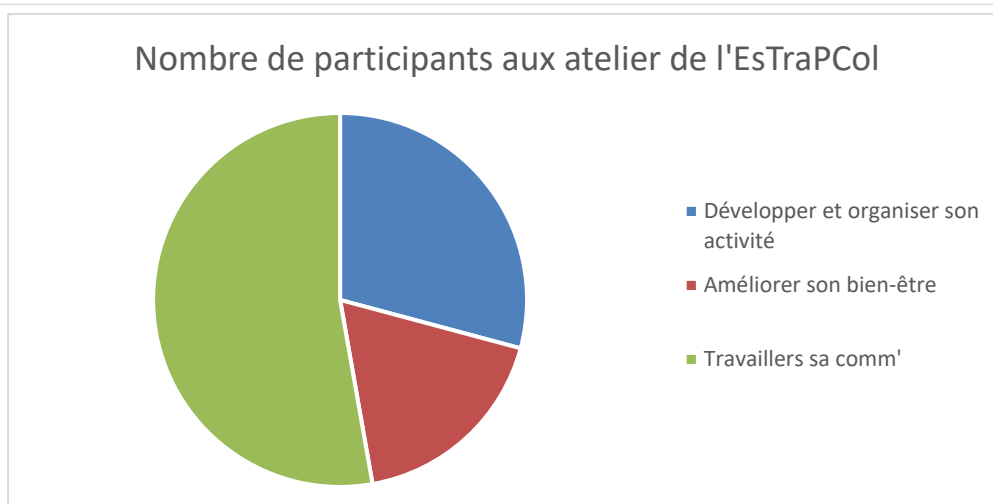
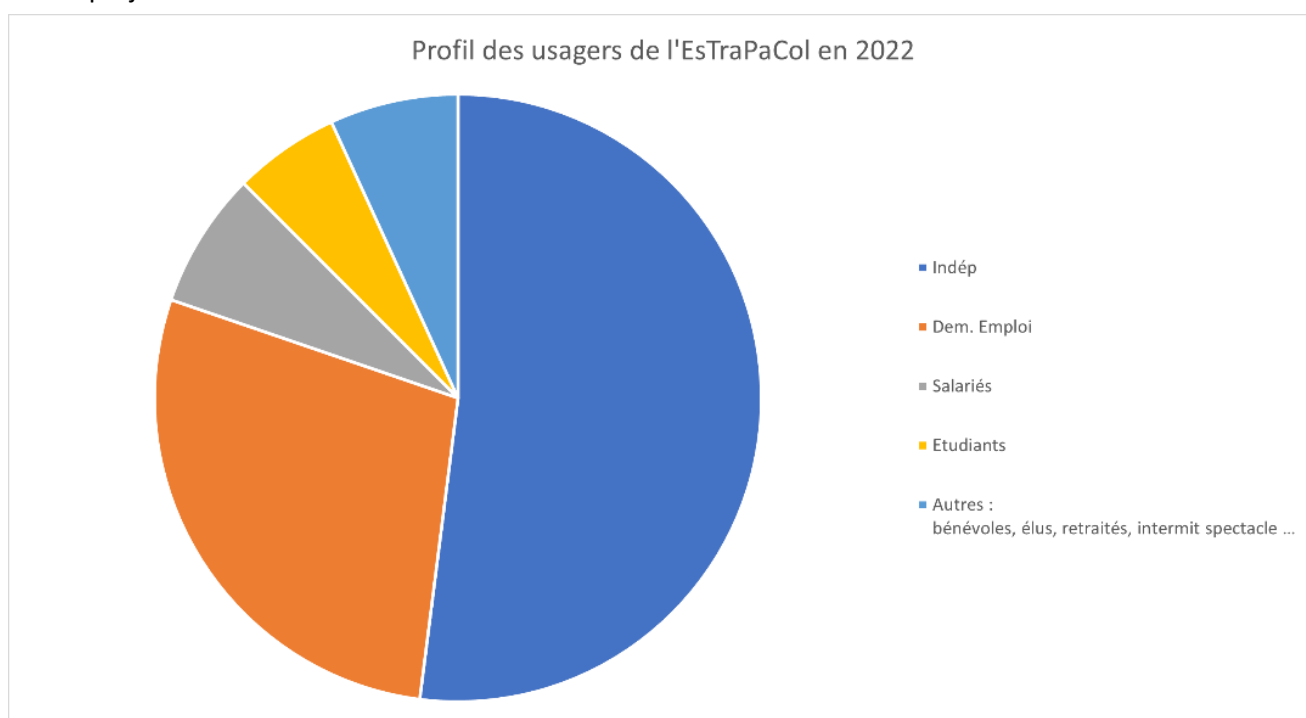
On constate que le temps passé est variable au long de l'année. Nous manquons pour le moment de recul pour estimer si ce schéma est redondant ou non.

Cependant, l'observation et les échanges avec les usagers indiquent qu'ils apprécient vivement la souplesse du lieu, qu'ils puissent venir quand ils le souhaitent et non sur des formules d'abonnements réguliers

Sur 9 mois d'ouverture en 2022, 22 événements ont été programmés et 73 inscriptions ont eu lieu.



Bien qu'ouverts à toutes personnes ayant un projet : indépendants, étudiants, bénévoles, élus ... L'EsTraPaCol attire principalement des indépendants et des demandeurs d'emploi, souvent porteurs de projets.



Dès l'ouverture de l'EsTraPaCol, il a été proposé un mode de règlement particulier : le troc bénévolat. Plusieurs usagers s'en sont saisis en 2022 et les bénéfices de ce dispositif sont vastes :

- Utile pour l'association qui a besoin de bénévoles : entretien du potager, permanence du bar...
- Appropriation du lieu par les usagers, un des points clé d'un Espace de Vie Sociale
- Expérimentation d'offre de service, défi, pour des entrepreneurs dans un environnement soutenant et sécurisant
- Monter en compétence sur ce qu'est l'animation de groupes par le faire pour ceux qui souhaitent animer des ateliers

Jours et horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 9h-18h

Jeudi : 9h-18h

Cadre tarifaire EsTraPaCol :

- Tarif réservation d'une place / d'une salle

	En coup de vent (jusqu'à 2h)	La demi-journée (de 2 à 5h)	La p'tite journée (de 5 à 7h)	La Journée (au-delà de 7h)
Particulier	2€ / h	5€	8€	10€
Social*	1€ / h	3€	4€	5€
Troc bénévolat**	1h de bénévolat = 4h d'utilisation de l'espace			
Mise à disposition salle	20€		40€	
Entreprise	Devis sur demande			

**Demandeurs d'emploi, retraités, étudiants, sur présentation de document officiels.*

**** « Troc bénévolat » :** *Il s'agit d'un principe d'échange de savoir-faire.*

Par exemple, pour 1 h de bénévolat (aide à la petite restauration, ménage, etc...) la personne peut bénéficier d'un crédit d'une demi-journée. Une charte de bénévolat est établie et signée dans ce cas (forme de contrat).

Pour les partenaires techniques de l'association (CBE, Fédérations, Institutions...) souhaitant réserver une salle pour leur propre usage, une simple adhésion spécifique annuelle de 50€ leur est demandée.

Tarif des animations et / ou évènements payants :

5 € pour les particuliers et 3 € tarif social.

Paiement des réservations :

Une carte de prépaiement est établie avec des cases pour paiement en euros et/ou compteur temps de bénévolat. Tous les différents types de paiement y sont inscrits.

Les réunions d'information, de présentations de projets et « cafés-débats » sont gratuites. L'adhésion n'est demandée que sur les ateliers (EVS, Estrapacol et Espace culturel) et pour l'inscription au club ados. Pour les rencontres ponctuelles (culturelles, cuisine, ou cafés-échanges de type café des parents, bien-être et environnement), l'adhésion à l'association n'est pas demandée.

Moyens humains de l'association

Bénévoles :

4 bénévoles administratrices-teurs, membres du Bureau :

- Cristine Rousseau-Goutal, Présidente, Chantal Mourier, Vice-Présidente, Frédéric Hirn, Trésorier, Françoise Marian, Secrétaire,.

6 autres bénévoles réguliers ou occasionnels sur les événements ponctuels de l'EVS.

Parmi ces 6 bénévoles, 4 viennent régulièrement occuper les permanences, côté « café » au sein de l'EVS.

Comité des Partenaires de l'EVS :

Il est constitué des partenaires financiers et institutionnels :

- La CAF
- Le Conseil Départemental 31
- La Région Occitanie
- La Mairie de Paulhac
- Le CCAS de Paulhac
- Le PETR
- L'ETAT (FDVA)

Le Comité Technique de l'EVS :

- Le Comité du Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain
- Le Lycée Agricole l'Oustal.
- Les Jardins du Girou (paniers de légumes et développement durable).
- Yannick Ollivier, Coordinateur PEDT de LEC des Coteaux du Girou (enfance et jeunesse).
- Nathalie Thibaud, 1ere Adjointe au Maire, en charge des associations, adhérente de l'association.
- Elisabeth Cramaussel, habitante de Paulhac et présidente de la Ludo-Bibliothèque, adhérente de l'association.
- Au moins une représentante du Bureau de l'association Sous les Tilleuls.
- Julia Compozieux, Directrice de l'EVS

10 intervenants ateliers EVS : 6 professionnels rétribués et 4 intervenants bénévoles.

6 intervenants ateliers EsTraPaCol : 2 professionnelles rétribuées et 4 intervenantes bénévoles.

6 bénévoles réguliers (participation à la vie de la structure) hors membres du bureau.

Deux salariées de l'association :

Julia Compozieux qui a pris son poste le 1^{er} mars 2018 à temps plein en CDI.

Charlie Lautier qui a été embauchée le 2 novembre 2021 à temps partiel (20h) en CDI et a bénéficié d'un passage à 32h en novembre 2022.

Fonctionnement du bénévolat

Est considérée comme bénévole toute personne qui participe à l'activité de l'association sans percevoir de rémunération en espèces ou en nature.

Il existe plusieurs modalités de bénévolat :

- Bénévole administrateur : membre du Bureau.
- Bénévole occasionnel ou régulier (espace café, événements...)

Pour pouvoir s'engager dans une action de bénévolat, les personnes volontaires doivent :

- Signer la convention d'engagement réciproque donnée par la structure,
- contribuer à assurer une bonne ambiance et un bon fonctionnement.

Il n'y a pas obligation de devenir adhérent à l'association pour assurer des fonctions de bénévolat. L'adhésion reste au choix du bénévole. **Attention, le bénévole non-adhérent n'est pas couvert par l'assurance de l'association !**

Une formation sera proposée par les salariées de la structure aux nouveaux bénévoles, à l'issue de laquelle la convention d'engagement réciproque sera signée et un manuel du bénévolat transmis.

Les bénévoles devront respecter le protocole d'hygiène en vigueur.

Les bénévoles doivent lors de leur présence dans la structure avoir une posture d'accueil, d'écoute et de bienveillance en relation avec les valeurs humaines et de respect propres à Sous les Tilleuls.

Il existe des documents spécifiques expliquant le rôle du bénévole ainsi qu'un livret « mode d'emploi » sur l'utilisation des appareils, la constitution des assiettes, des tartines chaudes, l'hygiène à respecter quant aux produits frais et les horaires d'ouverture.

Les membres actifs et les bénévoles ne peuvent lancer une initiative ou participer au service du café qu'avec l'accord des référents sur place (membres du Bureau ou Directrice).

Les frais engagés personnellement par les bénévoles pour le compte de l'association, dans la mesure où leur utilisation est justifiée et a fait l'objet d'une entente préalable, seront remboursés au plus tard en fin d'année, sur présentation d'éléments justificatifs, type factures et tickets de caisse, datés et signés.

Manuel bénévolat :

Ce livret a été retravaillé afin de poser un cadre clair.

Dans ce petit manuel se trouvent :

- Un point sur le fonctionnement du bénévolat Sous les Tilleuls.
- La charte du bénévolat.
- Une convention qui sera signée avec toute personne souhaitant s'engager.

Un cahier de liaison sera mis en place. Toutes les infos nécessaires y seront annotées. Les bénévoles devront le remplir au besoin.

Y sera également inséré le mode d'emploi pour la « Prise en main de l'espace café » depuis l'arrivée du bénévole jusqu'à son départ.

Les personnes intéressées devront remplir le tableau des inscriptions joint en laissant leurs coordonnées. Une date de réunion d'information/formation sera envoyée aux inscrits prochainement. Cette inscription ne vous engage en aucune sorte de manière figée ! Vous pouvez à tout moment vous retirer de la liste.

Le rapport financier du Trésorier :

Trésorerie :

Sous les tilleuls	
Trésorerie au 31 Décembre 2022	
Crédit Agricole	1 406.65 €
Crédit Mutuel	13 502.95 €
LIVRET BLEU ASSOCIATION	14 054.04 €
TOTAL TRESORERIE	28 963.64 €

Association Sous les Tilleuls

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges	Montants Produits	Montants
60-Achat	18 175.16 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises
		10 635.50 €
Achats d'études et de prestations de services	8 502.07 €	Prestation de services
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 310.80 €	Vente de marchandises
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0.00 €	Produits des activités annexes
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 729.21 €	
Autres fournitures	2 633.08 €	
61 - Services extérieurs	378.43 €	74- Subventions d'exploitation
		62 682.40 €
Sous traitance générale	75.00 €	Etat: ANS, ARS, ...
Locations	0.00 €	
Entretien et réparation	0.00 €	Région(s):
Assurance	303.43 €	
Documentation	0.00 €	
Divers	0.00 €	Département(s):
62 - Autres services extérieurs	2 010.91 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0.00 €	Commune(s):
Publicité, publication	438.00 €	subvention communauté de communes et agglomération
Déplacements, missions	465.94 €	
Frais postaux et de télécommunications	901.17 €	Organismes sociaux (à détailler):
Services bancaires, autres	205.80 €	
63 - Impôts et taxes	120.00 €	Fédération
		Fonds européens
Impôts et taxes sur rémunération	120.00 €	ASP
Autres impôts et taxes	0.00 €	
64- Charges de personnel	62 322.28 €	Autres recettes (précisez)
		500.00 €
Rémunération des personnels	38 909.52 €	
Charges sociales	23 412.76 €	75 - Autres produits de gestion courante
Autres charges de personnel	0.00 €	Dont cotisations
65- Autres charges de gestion courante	55.29 €	76 - Produits financiers
		193.86 €
66- Charges financières	0.00 €	77 - Produits exceptionnels
		0.00 €
67- Charges exceptionnelles	368.66 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions
		0.00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	95.10 €	79 - Transfert de charges
		0.00 €
TOTAL DES CHARGES	83 525.83 €	TOTAL DES PRODUITS
		75 106.76 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0.00 €	87 - Contributions volontaires en nature
		0.00 €
Secours en nature	0.00 €	Dons en nature
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €	Prestations en nature
Personnel bénévole	0.00 €	Bénévolat
TOTAL DES CHARGES	83 525.83 €	TOTAL DES PRODUITS
		75 106.76 €

Résultat : -8 419.07 €

BUDGET PREVISIONNEL 2023

DÉPENSES		P 2023	RECETTES		P 2023
60	Achats		708	Produits des activités annexes	
	Stock alimentaire	5 315 €		Restauration	6 680 €
	Fournitures administratives	650 €		Cotisations Tiers-lieu	1 018 €
	Equipeement bureau	560 €		Cotisations ateliers	5 715 €
	Fournitures d'entretien	350 €		Autres activités annexes (animations)	1 900 €
6064	Fournitures pour l'activité :				
	Matériel ateliers intergénérationnels et projets	1 503 €		Prestation de services	
	Espace co-working	1 200 €		CAF Prestation de service AL/AGC	24 000 €
	Espace culturel aménagement	550 €	70623		
61	Services extérieurs			Subventions	
616	Primes d'assurance	318 €		Conseil départemental DCDS (Action Sociale)	10 500 €
618	Divers : doc., formations (logiciels)	1 500 €		Centre Communal d'Action Sociale	600 €
	Adhésion Fédération	200 €		Commune de Paulhac	
62	Autres services extérieurs			AFNIC Fondation de France	3 000 €
622	Rémunération d'intervenants et honoraires	6 500 €		Conseil Régional	10 500 €
623	Communication, publications	860 €	74	FDVA	7 000 €
625	Missions, réceptions, déplacements	935 €		Fonds LEADER (Europe)	
	Evénement animation culturelle	2 500 €	789	Conseil Départemental Action Culturelle	4 500 €
	<i>Cachets artistes</i>			CAF bonification milieu rural	15 000 €
	<i>Projets culturels</i>			CAF REAAP	2 500 €
626	Frais postaux & de télécommunication	901 €		MSA	3 000 €
	Frais bancaires	158 €	756	Cotisation à l'adhésion	
641	Salaires chargés			Adhésions annuelles	2 115 €
	poste tps partiel	32 000 €	75	Autres produits	
	Salariée Temps plein	41 000 €	77	Activité partielle	
	Contribution formation	836 €			
645	Médecine du travail	192 €	195	Fonds Dédiés	
195	Fonds Dédiés		1068	Réserve en fonds associatif	
120	Solde créditeur				
Total		98 028 €	Total		98 028 €
86	Emploi des contributions volontaires		87	Contributions volontaires en nature	
	Bénévolat	9 000 €		Bénévolat	9 000 €
	Prêt de local d'exploitation	14 400 €		Prêt de local d'exploitation	14 400 €
	Mise à disposition personnel communal	950 € ¹⁵		Mise à disposition personnel communal	950 €
Total		24 350 €	Total		24 350 €

Renouvellement tarif adhésions

- Montant fixé à 15€ et 10€ tarif social, par foyer. **Approbation par vote.**

Approbation du rapport financier par vote des adhérents.

Deuxième partie

Les perspectives 2023 :

Perspectives EsTraPaCol 2023

Auprès du public :

L'écoute et l'observation des usagers en 2022 a fait ressortir trois thématiques fortes qui se déploient en 2023 à travers des ateliers, des formations, des rencontres et des temps d'entraide.

- Développer et organiser son activité
- Améliorer son bien-être dans son activité
- Travailler ses supports de communication

De janvier à juin, 17 ateliers – formations sont prévus et une quarantaine de rencontres et temps d'entraide.

Sur janvier et février, 20 évènements ont déjà eu lieu avec 75 inscriptions.

Pour l'automne 2023, un partenariat fort s'envisage avec L'Oustal qui déploie une nouvelle filière pour ses élèves.

Ancrage dans le territoire :

Charlie développe l'intégration de Sous les Tilleuls dans les réseaux de tiers-lieux d'Occitanie et de Haute-Garonne avec comme objectifs de :

- Donner à voir ce que propose la structure,
- Participer au déploiement de ces réseaux,
- Apprendre des autres, vivre l'émulation de l'intelligence collective dans la construction de projets,
- Accompagner les tiers-lieux émergents.

Pérennisation de l'EsTraPaCol :

La pérennisation de cet espace passe par un modèle économique sain et stable. Charlie participe activement à la réflexion portée par l'équipe dirigeante de Sous les Tilleuls sur cette question. Elle présente des bilans des activités de l'EsTraPaCol, collecte puis analyse des données par rapport au public, réalise une veille des subventions, questionne des lieux au profils similaires et les institutions.

Aménagement :

Après une année de vie, le matériel mis à disposition pour les usagers va évoluer et s'étendre : des tables plus adaptées pour des déplacements fréquents, une bibliothèque spécialisée ... Les usagers sont

déjà questionnés sur leurs besoins. Pour le moment, il nous a été remonté un besoin de matériel pour se filmer et enregistrer des podcasts.

Les événements à venir (programmation culturelle)

- ✓ **Projet Vivre Ensemble** : Vivre Ensemble est un projet qui œuvre à la mise en lien entre agriculteurs et néo-ruraux "expérimentateurs" au cœur d'une zone rurale. Il s'agit de favoriser la rencontre entre tous les acteurs de la question paysanne, agricole et écologique. Pour ce faire, l'invitation à parler de ce métier de l'agriculture est lancée, en témoignant des parcours et des expériences vécues. Un photographe-reporter, habitant du Territoire, accompagné d'enfants et d'adolescents, est en chemin pour interviewer et photographier, tout au long de l'action, ces hommes et ces femmes qui travaillent la terre, pour en vivre ou par conviction personnelle. **Premier rendez-vous de « restitution » le 22 avril lors d'une soirée conviviale d'échanges animée par des facilitateurs et des clowns.**
- ✓ **Réouverture des apéros-terrace le 09 mai**, toujours en partenariat avec la Biblio-Ludothèque pour des actions lectures.
- ✓ **On continue les Scènes Ouvertes chaque premier vendredi du mois !**
- ✓ **« Printemps Sous les Tilleuls »** préparé par Françoise, Marion et Fleur, qui aura lieu **le 03 juin** avec une grande exposition des créations des ateliers et la proposition d'un spectacle drôlissime en soirée : « Roméo et Suzette ». Les horaires de 14 h à 22 h.
L'Adoclub tiendra le stand boisson. Les recettes seront utilisées pour leurs projets futurs. Un stand « plants et présentation permaculture » sera animé par Christine et Sarah à cette occasion.
- ✓ **Fête des Moissons le 08 juillet : deuxième rendez-vous festif du projet Vivre Ensemble, avec animations tout public et un concert gratuit en soirée.**
- ✓ Rendez-vous le **02 septembre** à la salle des fêtes dès 10 h pour le **Forum des Associations.**
- ✓ **Noël** : comme l'année dernière, Françoise propose d'installer un grand sapin devant la structure et de le décorer avec l'envie de chacun. Ce jour-là, la vente des sapins par l'Amicale Laïque pourrait avoir lieu. Un goûter, des chants et des contes seront proposés. Date non programmée.

Rappel constitution d'un Conseil de Vie Locale

Afin de renforcer les liens entre l'Association Sous les Tilleuls et les citoyens intéressés par les actions menées par l'association, un organe de réflexion et de propositions peut être constitué. Le but est d'améliorer et consolider l'organisation et la vie quotidienne de cette structure : la vie culturelle, les projets en cours et à venir.

Les valeurs à l'œuvre : la liberté associative, maintenir une solidarité entre les habitants, instituer une culture de partage et de confiance, valoriser et mobiliser les ressources locales, maintenir le dialogue.

Ce Conseil de Vie Locale s'inscrit dans une démarche de démocratie locale reconnaissant aux habitants le droit à l'information et à la participation aux actions de la structure.

Pour toute information complémentaire, s'adresser aux salariées et/ou aux membres administrateurs de l'association.

Questions diverses :

- **Quelle est le fonctionnement d'un CVL, la différence avec un Conseil d'Administration ?**
Le fonctionnement est plus souple et demande une représentativité plus diversifiée : habitants mais aussi élus, professionnels... Le CVL, à la différence d'un CA, n'a pas de pouvoir décisionnel, il est consultatif. C'est une instance qui ancre les participants dans la vie citoyenne et démocratique de la structure.

Le renouvellement du bureau par vote :

Nous remercions très fortement Chantal Mourier qui a occupé le poste de Vice-Présidente avec beaucoup d'implication, de bonne humeur et de sérieux. Elle laisse la place à Jean Goutal, qui connaît bien notre structure et souhaite s'impliquer davantage. Bienvenue Jean !

- La Présidente, Cristine Rousseau-Goutal, renouvelle son mandat.
- La Vice-Présidente, Chantal Mourier, ne se représente pas pour ce poste. Jean Goutal est élu Vice-Président.
- La secrétaire, Françoise Marian, renouvelle son mandat.
- Le Trésorier, Frédéric Hirn, renouvelle son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

Document certifié conforme

Mme ROUSSEAU-GOUTAL Cristine
La Présidente de séance :



Mme MARIAN Françoise
La secrétaire de séance :

